# Vivre à Lorgues

## JOURNAL COMMUNAL

dessin d'Olga CHAPELAIN

N° 91 - 15 juillet 1996

SOMMAIRE

**P.2 à 6 - Dossier tourisme "vert"**
- Tourisme "vert", qu'es -aco ? *G. Hardouin*
- "O.T.S.I.". *L'Office de tourisme-Syndicat d'initiatives.*
- A pied : trois itinéraires. *H. Lemarquis*
- Cavaliers ! A vos montures ! *Cheval-Nature 83.*
- V.T.T. : avec les cyclos... *M. Sigoure.*
- A.D. musique d'orgue et "Tourisme et église". *Ch. Delseray et H. Desmoulins.*
- (Très) bons goûts. Producteurs ! *V.A.L..*
- Une recette de Pierrette.
- Sentier des bonnes herbes. *L. Doumont et la Société des jardiniers et horticulteurs de France.*
- Approche de notre flore. *Société mycologique et botanique de Lorgues.*
- Mère nature... Tout bien pesé. *M. Mathieu.*
- Défense de la forêt : anticipez ! *Lieutenant J.-M. Sorasso.*
- Autour de St-Ferréol. *D'après L. Nardin.*
- Lu pour vous. *La bibliothèque.*

**P.7**
- Prévention infantile. *M. Grégoire.*
- Prière d'insérer... Cars Bourdin.

**P.8**
- Mots croisés... Touristiques. *J. Forestier.*
- Services. Remerciements.

**Encart blanc : pages municipales**
- "Tourisme vert". *O. Schappler.*
- Conseil municipal : aspects...
- Notre considération pour Jules Godi. *G. Hardouin.*
- Claude Cauvin.
- Avis au public. Modification du P.O.S..
- Logements anciens : O.P.A.H. en vue. Où en est l'étude ? *D. Danna.*
- Brèves municipales.
- Eté 96 : festivités. *Service culturel, L.A.C..*

# EDITORIAL

Depuis trois mois, quelques conseillers et techniciens municipaux et plusieurs associations ont constitué une commission informelle pour mettre au goût du jour les services touristiques de Lorgues.

Par ailleurs, nous sommes engagés dans l'élan général donné à la réflexion sur le tourisme dans le centre du Var : effort d'intercommunalité autour de Draguignan, initiatives privées auxquelles nous devons être attentifs et prêter notre concours, mais surtout, volonté de relancer l'économie commerciale et de renforcer nos structures. Nous devrons rendre des services plus concurrentiels dès les prochaines années.

La méthode de la commission locale est bonne. Une concertation systématique eut lieu avec les associations qui exercent une fonction d'accueil, de conseil ou de guidage relative au tourisme de patrimoine, naturel ou bâti. Celles-ci présenteront dès cet été des propositions d'itinéraires commentés : c'est en cours ! Très prochainement, une pochette de circuits cyclistes, équestres et pédestres, en campagne ou en ville, sera mise à disposition des visiteurs par l'intermédiaire de l'O.T.S.I..

Nos lecteurs trouveront donc dans ce numéro de V.A.L. (le trente et unième !) le résumé du travail de nos partenaires (Amis de Saint-Ferréol et de vieux-Lorgues, Association pour le développement de la musique d'orgue, Cheval-Nature 83., E.S.L. Cyclotourisme, Godasse Lorguaise, Société mycologique et botanique de Lorgues, Tourisme et Eglise, auxquels se sont joints les Chasseurs lorguais - pour leur compétence forestière et écologique -.et le Ranch Apaloosa).

Enfin, je me permets d'attirer l'attention sur notre programme d'animations, de festivités et de diffusion culturelle ! Tous les goûts peuvent être satisfaits par la diversité, mais aussi par la qualité.

Retrouvons-nous souvent autour des artistes... Ou des bonnes tables de l'été. Bienvenue à nos visiteurs, et à bientôt !

***Barthélemy MARIANI, maire de Lorgues***

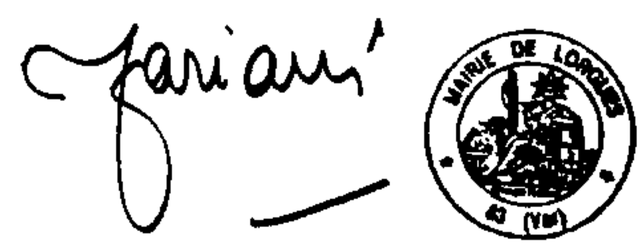

## Nos voeux les plus sincères...

*...A votre intention, visiteurs, et pour nous, permanents, afin que l'été veuille bien, enfin, prendre place... Mais pourquoi le cacher ? Nous ne sommes pas aptes à influer sur la marche du temps !*

*En revanche, dans la modernisation des dispositifs d'accueil touristique, V.A.L. espère tenir un rôle de relais en diffusant l'information aux côtés des organismes spécialisés dans les "initiatives", et en jouant un rôle d'aiguillon ; et ça, on aime bien !*

*Car la collectivité locale débute dans le secteur du tourisme... Après quarante ans d'extension de ce phénomène sur le littoral, nous prenons enfin part aux stratégies économiques, relationnelles et organisationnelles qui, dans les prochaines années, devraient permettre d'enrichir notre offre de services à Lorgues et sur un plan intercommunal, en Dracénie.*

*Pour l'été 96, la commune fait son expérience, notamment en mettant en place un petit réseau d'itinéraires de loisirs dont nos pages se font l'écho. A ce propos, V.A.L. remercie vivement les associations qui ont contribué à cette parution.*

*...Et vous l'affirme : il fait toujours beau quelque part !*

# TOURISME "VERT", QU'ES-ACO ?

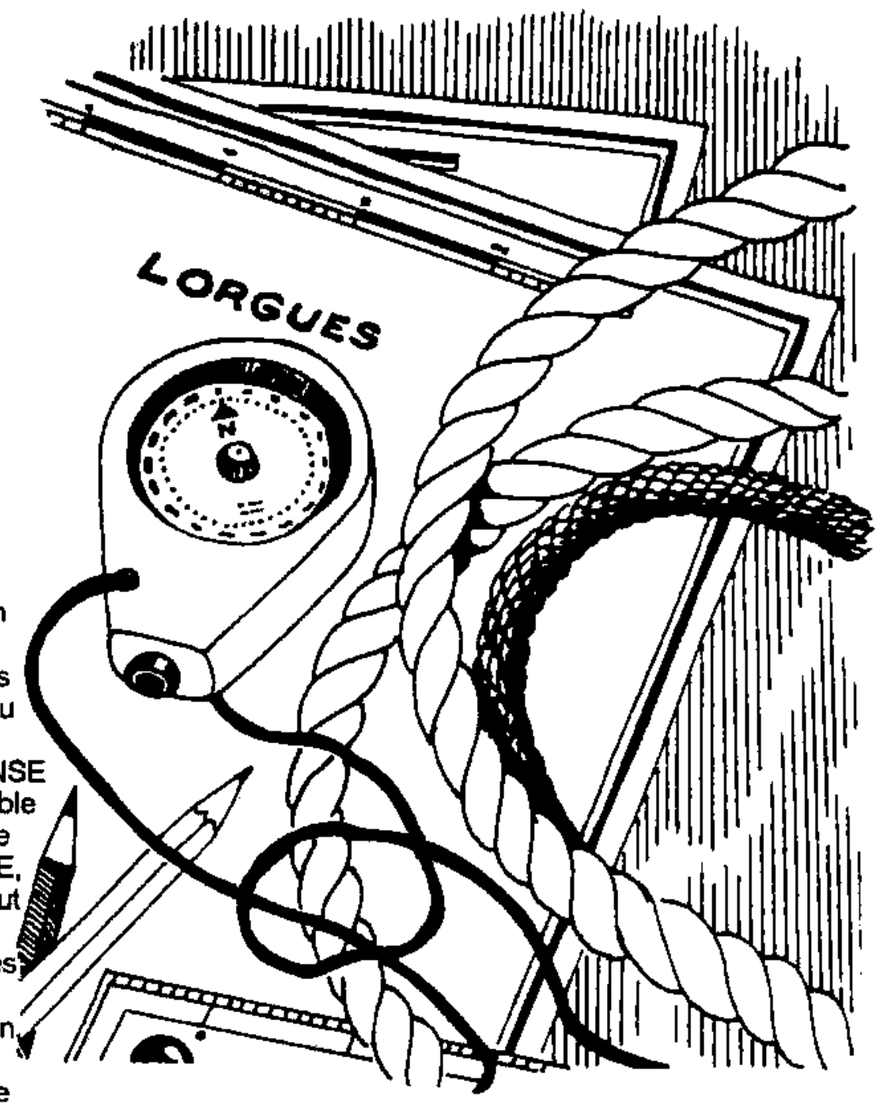


"*Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats*"... Ce vers-ci est dans la fable Le Renard et les raisins, de Jean de La Fontaine.

"Verts", en matière d'organisation de l'accueil touristique, nous le sommes un peu. C'est-à-dire que nous commençons à peine à mettre en place les premiers éléments d'une infrastructure qui facilitera les balades ou randonnées en campagne, à l'image de ce qui est fait à propos de notre patrimoine urbain.

"Verts"... de trouille ? Non ! Pas vraiment car nous savons qu'en matière de PREVENTION ET DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE, de tels progrès ont été faits en Provence et notamment à Lorgues qu'il est possible d'envisager de passer un été sans sinistre grave et surtout sans crainte pour la vie des promeneurs. Ce n'était pas le cas voici encore peu d'années. Cependant, UN MAXIMUM DE PRECAUTIONS DOIT ÊTRE PRIS EN COLLINE, ce que nous rappelle Jean-Michel Sorasso, officier de sapeurs-pompiers. En matière d'imprudence, il ne faut jamais affirmer "fontaine, je ne boirai pas de ton eau" !

"Verts" comme écolos. Oui un peu, mais cela a-t-il réellement à voir avec notre propos ? Respecter les sites naturels, respecter le milieu local dans toute son extension, y compris les propriétés : chacun doit comprendre qu'il faut le faire. Les marcheurs de La Godasse lorguaise, les cavaliers de Cheval Nature 83, le cyclos, vététistes ou non, s'y entendent. Lisez-les !

"Verts" comme naturels et même un peu rustiques : nous le revendiquons. La sophistication est absente de notre projet. Nous n'avons ni les moyens, ni l'intérêt de développer des pratiques de loisirs luxueuses ; notre offre repose sur la capacité des acteurs locaux de la vie associative, randonneurs de tous poils, chasseurs, botanistes, protecteurs des patrimoines, "cultureux"... Tous ceux-là souhaitent partager avec les visiteurs les aptitudes, connaissances et valeurs de ce terroir de Provence orientale, très fréquenté mais incroyablement mal connu.

"Verts" enfin comme l'espoir : que notre manière d'être et de faire apporte quelques satisfactions en matière de délassement, de distraction intelligente et naturellement sportive, d'enrichissement personnel. Et pour nous, à terme, de développement économique.

C'était donc, à peu près, une définition locale du "tourisme vert". Merci de votre attention !

*Gilles Hardouin*

## "O.T.S.I."

Depuis de nombreuses années, le Syndicat d'initiatives accueille touristes et Lorguais et fait, à l'extérieur, la promotion de Lorgues. Le 27 août 1992, il a obtenu la qualification d'Office de Tourisme, classé dans la catégorie 1 étoile par la préfecture du Var et a pris la dénomination Office de Tourisme-Syndicat d'initiatives (abréviation O.T.S.I.).

Jusqu'en octobre 1995, il a fonctionné uniquement avec des bénévoles mais, pour plus d'efficacité, l'ouverture quotidienne de son local s'est avérée nécessaire et leur nombre est devenu insuffisant. La municipalité, sollicitée, lui adjoint alors une assistante à mi-temps.

• *Côté documentation*. Le Comité départemental du tourisme a édité de nombreuses cartes et brochures : cartes du Var avec circuits des Hauts-Lieux, des vins, des grandes randonnées, des golfs, des îles et corniches ; guide de pleine nature, Var en fête. .

Le L.A.C. (Lorgues Animation Culture) a établi un programme complet des festivités lorguaises.

La ville de Draguignan, les villages d'Ampus, les Arcs, Figanières, Flayosc, Lorgues, La Motte, Le Muy, Trans, se sont unis pour élaborer le dépliant "Patrimoines et Terroirs" du pays Dracénois.

Disponible également le catalogue de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur "Provence, terre des Festivals". De toute la région, des villes et villages environnants arrivent quotidiennement affiches et programmes des concerts, festivals et manifestations diverses.

L'accueil et la documentation des visiteurs sont donc largement assurés.

• *L'accueil*. Un petit mot, à son propos : il n'est pas uniquement l'affaire de l'O.T.S.I. Tous doivent s'en convaincre et y participer. Chez les commerçants, dans les administrations, dans la rue un *bonjour* chaleureux, un mot aimable, un renseignement donné avec le sourire font beaucoup pour laisser un souvenir agréable, donner l'envie de revenir à Lorgues et la communiquer à d'autres, car maintenant, le soleil seul n'y suffit plus !

*Rappel* : l'O.T.S.I. est ouvert en période scolaire les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. ; le samedi de 10 h. à 12 h..
En période de vacances, tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h..

*L'Office de Tourisme-Syndicat d'initiativess*

## A PIED : TROIS ITINERAIRES

*Depuis bientôt 20 ans, la Godasse Lorguaise a bien souvent permis à ses adhérents de découvrir et apprécier la campagne lorguaise et son patrimoine, en différentes saisons, sous un ciel radieux ou très nuageux, ou même sous la pluie battante pour certains (souvenirs ! souvenirs !). Actuellement "ces sorties de proximité" se font les vendredis après-midi par dose de 6/7 km en deux heures de marche de mi-septembre à mi-juin. Le club propose dans le programme annuel de ces sorties du vendredi après-midi une vingtaine d'itinéraires sur la commune de Lorgues. Sous l'impulsion de quelques passionnés de l'histoire de la Provence et du Moyen-Age en particulier chaque participant peut savoir que tel trou est un ancien four à chaux, que telle ruine est un ancien moulin à farine, que tel réseau de chemins date du XIIè siècle et qu'il était emprunté par les Templiers, que cet amas de pierre entourant des pierres élevées est un dolmen datant de 4000 ans !*

*Canaux, chapelles, vieilles pierres sont occasion à commentaires sur la vie économique et rurale. C'est dire si nous savons ce que veut dire "tourisme vert", et l'intérêt que nous portons au développement du tourisme sur la commune.*

Pour cet été dans le cadre de l'opération animée par la mairie, la Godasse a préparé techniquement 3 circuits permettant une bonne approche de notre environnement.

Quatre circuits d'une durée de 2 h 15/2 h 30 pour 7 km environ avec des départs à la périphérie du village pour éviter des kilomètres inutiles sur le goudron.

• Au départ du ront-point de la route de Carcès : circuit de La Bélinarde-Les Girards-Pommeret.
• Au départ de l'ancien stade : Les Rougons-Le chemin de Salgues-Les Salettes-L'ancienne voie ferrée.
• Enfin un troisième circuit plus long de 3 h 30/4 h pour 11 km... Au départ du Syndicat d'Initiatives : château de Berne-La Meyère-chemin de la Table Ronde.

Chacun de ces circuits sera présenté sur une fiche comportant un schéma de l'itinéraire et des explications sur le cheminement à suivre et sur le balisage.

Une fiche nature, histoire, patrimoine... complètera (par la suite) ces documents et permettra au marcheur de mieux comprendre et découvrir la forêt, les carraires (chemins de transhumance), les dolmens de Pey-Cervier et de Roque-d'Aille vieux de 4000 ans, l'ancienne voie ferrée du Train des Pignes...

L'on ne saurait conclure ces avancées sur le "tourisme vert" sans parler de l'outil essentiel que constitue pour la promotion de la randonnée pédestre la Godasse Lorguaise. Créé en 1978 pour satisfaire les besoins des marcheurs désireux de sortir en groupe, la Godasse Lorguaise constitue aussi une structure d'accueil pour des résidents temporaires sur la commune venant se joindre à nous pour la durée de leur séjour.

Néanmoins le club neutralise les mois de juillet et août, tant il faut chaud dans notre région. Aussi la mise au point de ces circuits balisés et décrits doit-elle permettre à chacun qu'il soit de Lorgues ou de passage, de marcher entre amis ou en famille avec le libre choix du moment de la journée et ce sans accompagnement ni risque de se perdre... pour peu que l'on soit attentif !

Alors, à vos chaussures et bonne marche, sans oublier la gourde d'eau.

*Hubert Lemarquis, président de la Godasse Lorguaise*

# CAVALIERS ! A VOS MONTURES !

Avez-vous jamais pratiqué l'équitation ? Non ? Vous ne savez pas ce que vous manquez ! L'équitation dont nous parlons, c'est celle que l'on pratique en extérieur, loin des monotones tours dans le manège où l'on fait du "tape-cul" et où l'on a comme seul panorama le derrière du cheval qui vous précède.

Ça y est ! Vous voilà cavalier ! Imaginez-vous à 2,50 m de haut, et plus besoin de regarder où vous mettez les pieds (ou les sabots). Vous allez pouvoir pleinement profiter du paysage et voir plus de choses que d'habitude. Imaginez que sous vous se trouve ce magnifique animal "à vos ordres" (enfin presque toujours). Nos ancêtres ("les Gaulois") l'utilisaient, le dressaient pour le travail et nous en profitons, nous, pour nos loisirs. Et vous, lors de vos promenades (si vous ne faites pas de bruit) vous verrez plus d'animaux et de nature que tout autre promeneur.

Et un jour, bonheur suprême ! Vous voilà propriétaire ; posséder un cheval, le soigner, le nourrir deux à trois fois par jour, les bobos, les vaccins, le ferrage, cela vous laisse souvent peu de temps pour faire des sorties et découvrir d'autres destinations que celles connues et proches de chez vous ; car, des chemins il y en a partout, mais où mènent-ils, quel temps vous faudra-t-il pour les explorer et revenir à temps pour accomplir toutes vos obligations vis-à-vis de votre fidèle compagnon ?

Ah ! comme ce serait bien d'avoir des sentiers reconnus et balisés qui nous mettraient en contact avec d'autres randonneurs (cavaliers ou non - non motorisés de préférence -). Quelle convivialité pourrait naître de ces rencontres ! En voilà une bonne idée ! Il paraît que plusieurs mairies y ont pensé aussi. Alors c'est le moment de les aider à réaliser cette idée pour le profit de tous.

Cheval-Nature 83 adhère très chaleureusement et participe à cette initiative. Puisse-t-elle avoir du succès et préserver les chemins qui restent disponibles après toute l'urbanisation, et les appropriations indûes !

Puisse-t-elle également ouvrir des voies vers de nombreuses communes, puis tout le département et les départements voisins en songeant très sérieusement aux possibilités d'hébergement des randonneurs (gîtes, chambres d'hôtes, table d'hôtes, accueil à la ferme...) !

Pourquoi ne pas envisager également des circuits à thèmes (cheval/visite de caves, cheval/musique...) ? Impossible de réaliser de tels projets seuls. C'est pourquoi les associations sont nécessaires. La nôtre "Cheval-Nature 83" a pour but de favoriser le développement de l'équitation d'extérieur.

Si vous voulez nous rejoindre ; tél. : 94.73.27.00.

*L'équipe de Cheval-Nature 83*

# V.T.T. : AVEC LES CYCLOS...

Les cyclos aiment les grandes randonnées ! Leurs activités les éloignent parfois de leur Provence. Au début de l'été, c'est en Ardèche qu'ils pédalèrent joyeux sur ces cimes ventées, parmi les genêts en fleurs et les grandes forêts de résineux.

Cependant notre propos aujourd'hui sera tout autre. L'Etoile sportive lorguaise cyclotourisme a décidé de s'associer à l'opération "tourisme vert" mise en place par les neuf communes de Dracénie.

Oh certes notre vocation première est le cyclotourisme ; mais déjà quelques-uns de nos adhérents s'intéressent à la pratique du V.T.T.. Il faut dire que la campagne lorguaises'y prête à merveille. Sous-bois reposants, rivières rafraîchissantes, collines aux couleurs changeantes où vignes et bois harmonisent le paysage. Tout ceci contribue à la détente... De plus, lors d'une balade familiale, on peut choisir un parcours en fonction du niveau du groupe.

Notre réflexion sur le développement du cyclotourisme auprès des jeunes nous conduit à constater que le V.T.T. les intéresse en priorité ; nous devrons donc développer cette pratique du vélo que certains exercent déjà à un très haut niveau.

Dans le cadre de l'opération "tourisme vert", nous avons proposé un circuit et nous en étudions trois autres. Cette démarche s'inscrit dans une action commune mise en place depuis plusieurs mois entre les collectivités. Un balisage devrait en être l'aboutissement.

Il n'y aura pas de saison morte cette année encore chez les cyclos !

*Maurice Sigoure, président de l'E.S.L. cyclo*

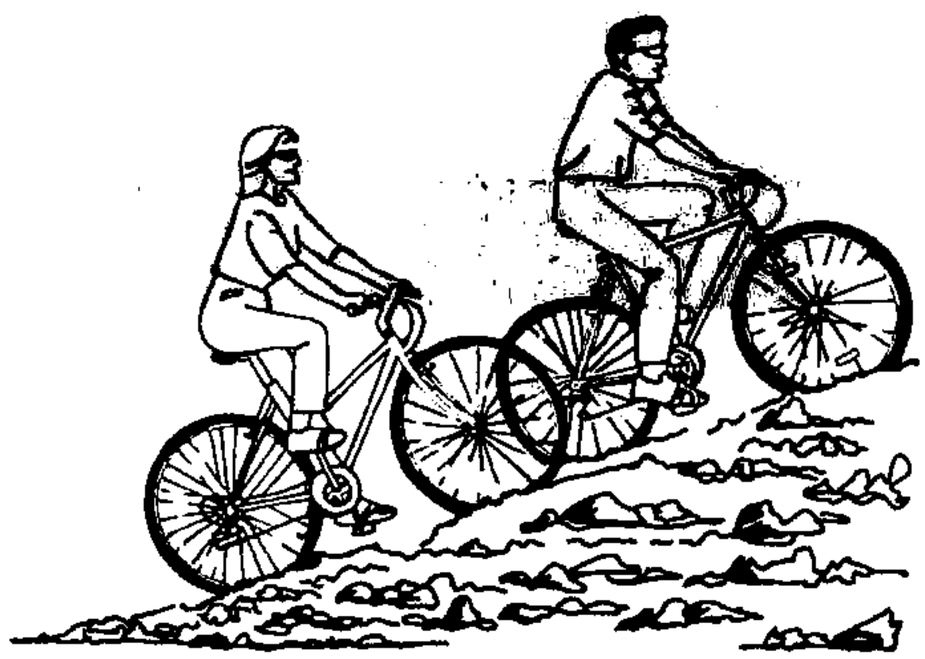

# A. D. MUSIQUE D'ORGUE et "TOURISME ET EGLISE"

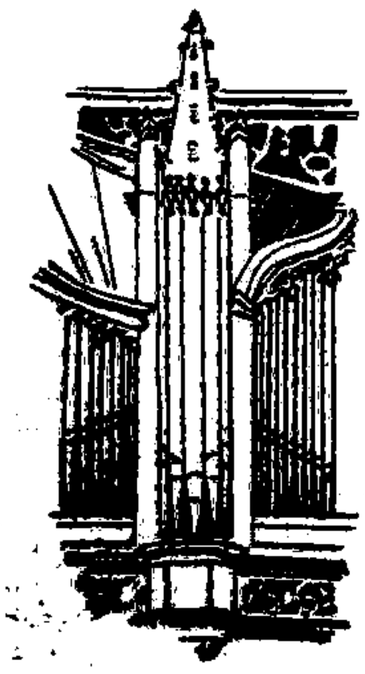

En partenariat, l'Association pour le développement de la musique d'orgue et Tourisme et Eglise dans le Var participent à la découverte de la collégiale Saint-Martin et plus particulièrement de l'orgue historique, au cours des trois nocturnes qui ont lieu les 21 juin, 12 juillet et le 10 août 1996.

Les organistes locaux assurent l'illustration sonore des commentaires spécialisés par des programmes éclectiques mais de musique classique ou baroque, correspondant à la vocation et à la composition de l'instrument créé par Zeiger en 1837, restauré en 1993 et classé monument historique.

Ces prestations faites dans l'esprit de la découverte du patrimoine de Saint-Martin de Lorgues continuent l'expérience faite en 1995, avec succès, auprès d'un public enthousiaste, quoique restreint.

*Entrée gratuite à 21 h. L'invitation est faite à tous les Lorguais d'un jour ou de toujours.*

A l'issue du "nocturne", visite de la tribune et découverte de l'orgue, à la demande.

*Christian Delsoray, Henri Desmoulins*

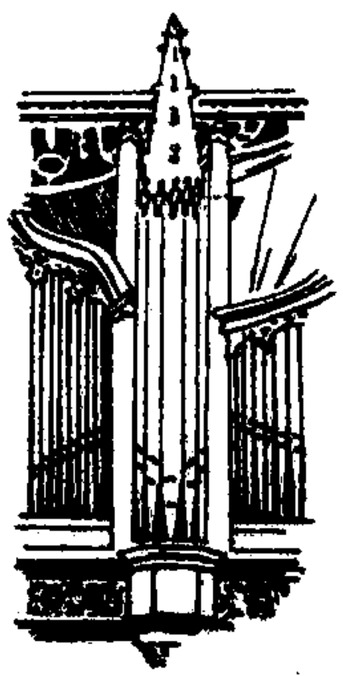

# TOURISME "VERT"

## (Très) bons goûts PRODUCTEURS !

Nos produits sont de haute qualité, souvent primés... Rencontrez les producteurs : ils sont convaincants !

***Oléiculture***
*Le Moulin de Lorgues*, Roger Bonnetoux (pdt)
avenue des Quatre-pierres

***Apiculture***
*Michel James*,
15 place Neuve, T 94.73.29.60

*Didier Mignot*, quartier Saint-Lazare

*Jean Tornior*, la Bastide de Seigneun
1867 ch. de La Martinette, T 94.73.96.41

***Viticulture***
*Cave coopérative La Lorguaise*, Elie Allibert (pdt)
Avenue des Quatre-pierres, T 94.73.70.10

*Château l'Arnaude*, Heintz Knapp
Route de Vidauban, T 94.73.70.67

*Château des Crostes*, Quartier des Crostes
(pas de vente directe)

*Château de Berne*, Didier Fritz
Chemin de Berne, T 94.60.43.60

*Château de la Martinette*, Philippe Mayeu
4005, chemin de la Martinette, T 9473.84.93

*Château Roubine*, Valérie et Philippe Riboud
Route de Draguignan, T 94.73.71.55

*Domaine des Aumèdes*, Jeanine Normand
Quartier des Aumèdes, T 94.73.70.32

*Domaine l'Estello*, Lucile Garçon-Monard
Route de Carcès, T 94.73.75.77

*Domaine de la Rose-Trémière*, Pierre Maunier
Saint Jaume, T 94.73.26.93

*Domaine Sainte Béatrice*, Jean Novaretti
Quartier des Peiroux, T 94.67.62.36

*Domaine Saint Jean-Baptiste*, Brigitte Grivet
1525, route de Vidauban, T 94.73.71.11

*Domaine Saint Marc-des-Omèdes*, Lindsay Phillips
Quartier Les Omèdes, T 94.67.69.17

## UNE RECETTE DE PIERRETTE

*La cuisine est affaire de goût, de traditions familiales, régionales, mais aussi de découvertes au hasard d'un voyage. C'est aux nouveaux venus dans nos régions méditerranéennes que je pense aujourd'hui, leur souhaitant de découvrir tous les parfums de nos herbes :*

*Un soupçon de sauge poudrant une escalope de veau, un brin de romarin corsant un rôti de porc, un peu de sariette pour digérer sans souci ces gros haricots blancs que l'on cuisine avec un peu de tomate, de l'huile d'olive et que l'on mange froids, le basilic pilé avec de l'ail allongé d'huile d'olive pour donner le fameux pistou, mais aussi ciselé avec un peu de ciboulette ou d'ail sur une belle tomate simplement coupée en deux, le tout arrosé d'huile d'olive ou encore dans cette salade de morue :*

### SALADE DE MORUE AU BASILIC

Dessalez la morue, pochez-la dans un court-bouillon bien parfumé de thym, laurier, basilic séché, poivre, un soupçon de piment, si vous ne le craignez pas...

Faites cuire une pomme de terre par personne, laissez-les refroidir, épuchez-les, coupez-les en morceaux, effeuillez la morue. Ajoutez des quartiers de tomates, de l'oignon nouveau, des oeufs durs si vous voulez.

Faites une vinaigrette à votre goût, un peu moutardée. Ciselez un bouquet de basilic, hachez un peu d'ail.

Mélangez le tout au dernier moment.

# SENTIER DES BONNES HERBES

Au cours d'une promenade dans la région, il est toujours passionnant de faire connaissance avec les "bonnes herbes" qui accompagnent si bien une cuisine typée. Ces herbes demandent un minimum d'attention pour les déterminer à coup sûr, mais aussi pour les récolter en respectant la nature. La coupe soigneuse au sécateur se fait de préférence au moment de la floraison ; ainsi on les retrouvera bien vivantes les années suivantes. Ne jamais les arracher !

Récolter dans un panier ou dans un sac de jute à larges mailles. Le séchage aura lieu dans un endroit sombre et aéré (jamais au soleil). Eviter les récoltes le long des routes trop fréquentées. Attendre le temps qu'il faudra pour être sûr de la dessication complète. La conservation aura lieu dans des bocaux soigneusement bouchés et dûment étiquetés avec le nom de la plante et la date de la récolte.

Sarriette

*Vrais et faux thyms*

Le genre Thymus appelé ainsi par Virgile, veut dire "qui parfume", compte une quinzaine d'espèces extrêmement polymorphes, donc délicates à déterminer avec précision. Comme elles se croisent facilement, cela complique la difficulté. Limitons-nous à deux espèces collectives.

Le *Thym ordinaire* (Thymus vulgaris) pousse au bord des chemins, dans les prairies sèches et dans les vignes abandonnées. Il fleurit début mai. Ce sous-arbrisseau dressé atteint facilement 20 cm de haut.

Le *Thym serpolet* (Thymus serpyllum) se distingue par une forme gazonnante ; les rameaux rampants s'enracinent aux noeuds. Fleurit fin avril. Très abondant en Champagne où on le surnomme le "Pouilleux".

La liste des vertus du Thym est imposante : tonique, hypotenseur, diurétique, sudorifique et surtout antiseptique. Le nom Thym viendrait de l'Egyptien Tham "qui embaume".

Aux Iles d'Hyères, on trouve le Thym-aux-chats (Teucrium Marum). De-ci, de-là on le rencontre échappé d'un jardin en Basse-Provence. Autre faux thym, la Badasse (Dorycnium) peut se confondre avant sa floraison blanchâtre papilionacée à carène bleue en juin. De nombreux "touristes" confondent et récoltent la Badasse car elle est odorante mais heureusement non toxique.

Origan

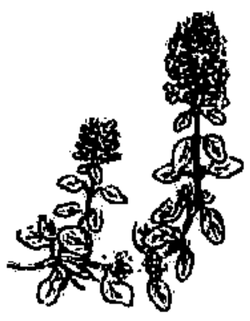

Serpolet

*Le Romarin*

Appelé scientifiquement Rosmarinus officinalis, vient de "rosée marine". Arbrisseau qui atteint environ 1,75m, on le trouve partout mais il règne surtout dans les garrigues. Dans les jardins on en fait des haies. Les propriétés du Romarin sont les mêmes que celles du Thym. Largement utilisé en cuisine.

*Les sarriettes*

Le genre Satureja comprend 7 espèces. Les deux plus courantes sont la *Sarriette des jardins* (S. hortensis) et la *Sarriette des montagnes* (S. montana).

Très utilisées en cuisine, elles sont le condiment indispensable des haricots et des gibiers. Elles fleurissent en été. La Sarriette des montagnes est vivace et pousse dans les prairies et les garrigues, on l'appelle le "Pébré d'Al".

La Sarriette des jardins est annuelle, elle a un parfum à la fois plus prononcé et plus fin.

Romarin

*La Marjolaine bâtarde*

Appelée également Origan car les botanistes lui ont donné le nom d'Origanum vulgare. Plante vivace rhizomateuse, elle pousse dans les prairies sèches, peut atteindre 40 cm. Elle donne de grosses inflorescences de couleur mauve en août. Indispensable pour aromatiser les pizzas et les rôtis de porc.

*(Ne pas mélanger tous les lauriers !)*
*Le Laurier noble (Laurus nobilis).*

Laissons de côté les faux lauriers utilisés abondamment et à juste titre dans les jardins, comme le Laurier-cerise ou Laurier-palme (Prunus lauro-cerasus) et le Laurier-rose (Nerium Oleander). Les deux sont toxiques.

Reste à ne pas confondre Laurier-Tin et Laurier-sauce.

Observons le *Laurier-Tin* (Viburnum Tinus) très courant dans nos bois ; c'est un arbuste qui peut atteindre 3 m de haut, il a les feuilles opposées arrondies, non odorantes.

Le Laurier noble ou *Laurier-sauce* est un petit arbre à feuilles alternes, odorantes et allongées. Son bois est dur, ce petit arbre pousse généralement en cépée (touffe) et peut atteindre 10 mètres. C'est évidemment un constituant du "bouquet garni" et son nom même évoque la sauce... et les bouillons... sans excès !

Laurier

*Léo Doumont*
*et la Société des jardiniers et horticulteurs de France*

# MUNICIPAL

**N° 31 - 15 juillet 1996**

## "Tourisme vert"
# INITIATIVES POUR L'ÉTÉ

Aussi bien sur un plan intercommunal que communal, la municipalité s'est engagée à mettre en place une *expérience* d'accueil et d'action touristiques pour l'été 1996.

Répétons qu'il s'agit là d'une *expérience*, dont la leçon sera tirée dès l'automne, pour préparer méthodiquement et bonifier 1997.

Plusieurs associations concernées par l'accueil et le guidage touristiques se sont impliquées dans la réflexion préalable à la création d'itinéraires touristiques sur la commune et au-delà.

L'Office de tourisme-Syndicat d'Initiatives, les Amis de Saint-Ferréol et du Vieux-Lorgues, Tourisme et Eglise en partenariat avec l'Association pour le développement de la musique d'orgue (A.D.M.O.), Cheval-Nature 83, l'E.S.L. cyclotourisme, la Godasse lorguaise, la Société mycologique et botanique, auxquelles se sont joints le Ranch Apaloosa et les Chasseurs lorguais ont planché pour proposer des parcours, qui prendront forme d'un portefeuille d'itinéraires "nature".

Cependant, tout reste à faire pour que Lorgues et les huit communes concernées par l'initiative intercommunale d'organisation du "tourisme vert" soient à la hauteur des services rendus sur d'autres territoires déjà organisés : par exemple, les Cévennes, la Drôme... Ou les toutes proches Alpes-Maritimes.

*Sur le plan intercommunal...*

• Création d'un document touristique "Pays dracénois" rassemblant des informations sur les producteurs agraires et le patrimoine des communes suivantes : Ampus, Les Arcs, Draguignan, Figanières, Flayosc, Lorgues, La Motte, Le Muy et Trans. Ce dépliant est le *premier* support d'informations touristiques réalisé par ces communes, *ensemble*. Il représente l'une des dispositions adoptées après une courte mission intercommunale d'étude, financée par la commune de Draguignan.

• Rassemblement de toutes les données intercommunales à propos des manifestations culutrelles et animations "de renom" afin de parvenir à coordonner les initiatives locales et de renforcer les complémentarités.

*Sur le plan communal...*

• Les pages colorées de ce numéro présentent les initiatives des associations locales, et leurs propositions d'accueil et de guidage ; nous vous prions de vous y référer, ainsi qu'au portefeuille d'itinéraires qui sera prochainement mis à disposition du public par l'intermédiaire de l'O.T.S.I..

• Dans le but de mieux connaître les visiteurs de Lorgues et d'améliorer notre offre de service, une enquête est mise en oeuvre : un questionnaire en trois langues (allemand, anglais, français) est diffusé par l'O.T.S.I., les châteaux et domaines, la coopérative, les restaurants, les professionnels médicaux et para-médicaux, etc.. ...Et chaque Lorguais est invité à tout faire pour que ces questionnaires soient remplis par nos visiteurs, dans notre intérêt commun.

Les réponses seront exploitées pendant l'automne. Un compte-rendu en sera rendu public.

• Cependant, pour améliorer notre service de "tourisme vert" bien des questions restent pendantes :

- problème du passage sur les chemins selon leur statut (rural, vicinal...)
- balisages normalisés à créer
- prévention et défense contre l'incendie
- prévention contre les chiens en errance...

Le chantier ouvre dès la rentrée !

*Olivier Schappler, conseiller municipal*

## Conseil municipal :
# ASPECTS...

L'ordre du jour de la session du 27 juin 1996 comportait notamment :

• Les comptes administratifs de la commune, du service des eaux et du service de l'assainissement, et les comptes de gestion afférents du receveur municipal ; ils sont approuvés tels qu'ils ont été présentés.

*Et, entre autres sujets...*

• Il a été donné lecture du rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement, qui reçoit un avis favorable (N.B. : la capacité de la station d'épuration s'élève à environ 7000 équivalent-habitants).

• Les travaux pour la réalisation de l'assainissement au quartier de l'Etang ont été attribués, ainsi que les travaux d'agrandissement du cimetière.

• Au bois de Saint-Ferréol, des travaux complémentaires de débroussaillement, de peuplement d'espèces végétales, d'infrastructure et d'accueil de public seront exécutés avec le concours de l'Office national des forêts.

• Place Neuve, deux actes de cession de biens immobiliers concernant la maison effondrée ont été acceptés.

• L'exonération de deux ans de la taxe foncière pour les constructions neuves d'habitation est maintenue.

• Questions diverses ; parmi celles-ci : travaux de réhabilitation en cours à Font-Basse ; caution d'emprunt accordée à la maison de retraite Notre-Dame des Anges, pour travaux ; ratification de la composition de la commission communale des forêts, etc..

*(Présentation provisoire du compte-rendu de session, sous réserve de son approbation par les membres du conseil municipal.*

# MUNICIPAL

N° 31 - 15 juillet 1996

## COMMEMORATIONS

### Notre considération...

## POUR JULES GODI

*Au printemps 1995, V.A.L. lançait un "appel à témoin" afin de retrouver trace de Jules Godi, dont un collectionneur suisse m'avait appris que sa peinture est appréciée par les amateurs d'art contemporain.*

*Le premier à répondre, Michel Mathieu, nous orienta vers Madeleine Godi : à l'écoute de l'épouse, se sont éclairées la personnalité et l'oeuvre du mari.*

*Un projet d'exposition parut d'autant plus justifié que le peintre s'est installé à Lorgues en 1967 pour ne plus la quitter ; ses cendres sont enfouies dans son jardin.*

*Organisée par la commune, l'exposition eut lieu du 1er au 11 juillet 1996.*

*Qui était-il ?*

Jules Godi fut un homme discret qui devint tardivement un artiste étonnant, tout entier capté par sa recherche spirituelle.

Il nait dans le Piémont, en 1902, d'une famille de maçons, métier qu'il exercera jusqu'en 1967. Il émigre en Suisse en 1927 puis en France en 1947.

Il apprend et exerce la radiésthésie à partir des années cinquante et commence à dessiner vers 1960, en particulier des bâtiments, ce à quoi le préparait son métier.

Peu après s'être installé à Lorgues, il crée des oeuvres colorées, au crayon de couleurs, au feutre puis à la peinture acrylique et à l'huile.

Malade à partir de 1982, il s'est éteint le 22 octobre 1986.

*Entre ici et au-delà*

Godi vécut en homme de labeur, sans guère qu'il lui soit possible de déployer une richesse intérieure que sa retraite, dans la ruralité lorguaise, permit d'avérer. Son oeuvre traduit-elle l'art de vivre et la sagesse qui ont imprégné sa fin de vie ?

Il peut être rangé parmi les artistes médiumniques, ce qui signifie que, par un moyen qui lui est propre, l'artiste travaille à révéler l'invisible ; il tente, dirait-on, de transmettre un message venu d'ailleurs.

Godi a utilisé son pendule, objet médiumnique par excellence, ce qui montre à quel point la technique, l'ouvrage et l'âme de l'artiste furent en harmonie.

Ce pendule servait à emmagasiner et guider des énergies auxquelles Godi était sensible vers une émergence, genèse d'un autre monde, celui d'après la vie : Godi croyait à la réincarnation. Sans être religieuse, son oeuvre est mystique.

Virtuellement, sa dominante est le retour à la nature, ce dont témoigne toute son évolution à partir d'un premier sujet de dessin, l'immeuble urbain. Africanisme et orientalisme contribuent au traitement de thèmes souvent issus du quotidien, noyés dans une parure de formes et de couleurs, d'inclusions et de tracés proprement "extra ordinaires".

Formé à la dure et s'en étant ennobli, Godi fut de ces gens du commun, "artistes bruts" auxquels nous sommes heureux de rendre hommage en magnifiant leur simplicité. Ceux-là restent dans leur jardin, qu'ils cultivaient en "*sécrétant leur oeuvre par nécessité*", selon la belle formule de Jean-Claude Caire, amateur éclairé d'art contemporain.

Jules Godi lui-même pouvait-il être conscient de son parcours ? Jean-Pierre Dolla, autre peintre qui le révéla au public, dit de lui : "*Il avait l'innocence de l'enfance, sans ambiguïté avec l'art*".

Acceptant la difficulté d'accéder à une compréhension immédiate de son oeuvre, puissent les Lorguais y retrouver cette innocence qui fait tant défaut au quotidien !

*Gilles Hardouin*

*N.B. : exposition en cours à l'Espace-Expo ; Gérard Borgnis, du 12 au 31 juillet 1996.*

## BREVES Municipales

### *Décès du conciliateur cantonal*

Monsieur Bargerie, ancien magistrat, avait assumé la charge de conciliateur cantonal pendant plusieurs années, avant de s'en démettre, immobilisé par une maladie grave. Les Lorguais qui ont bénéficié de ses services auront su apprécier sa courtoisie et sa patience, ainsi que la pertinence de ses conseils.

### *Bon accueil au second étage*

En remplacement de personnels titulaires, une jeune femme tient actuellement avec sérieux et détermination la place des deux collaboratrices des services de l'urbanisme et de l'eau... Elle se forme aux fonctionnements d'une petite collectivité locale.

Chaque administré concerné par son action est invité à bien vouloir être attentif à la difficulté de sa tâche, et au soin qu'elle prend de la mener à bien.

### *3615 C.A.F.*

La C.A.F. offre de nouveaux services pour mieux répondre aux besoins d'information des familles. On peut ainsi savoir à quelles prestations familiales on a droit et connaître leurs montants (allocation pour jeune enfant, complément familial, aides à la rentrée scolaire, allocation parentale d'éducation), établir le bulletin de salaire d'une assistante maternelle qui garde un enfant, etc.. Il est possible de demander toutes sortes de documents (attestation de paiement ou de non paiement de prestations, attestation de quotient familial), un formulaire de demande d'aide au logement, etc..

### *Victoire ! Le T.G.V. aux Arcs !*

A la gare Les Arcs-Draguignan, on arrive de Paris à 13 h 14. On en repart vers Paris à 16 h 45. En T.G.V.. Qui l'eut dit, qui l'eut cru voici quelques mois ?

Renseignements et réservations : T. 36.35.35.35. et par minitel : 3615 code S.N.C.F..

Puisqu'on vous le dit !

### *Véhicules en rade...*

Il est clair que les véhicules abandonnés en ville ou en campagne, sur les voies publiques, constituent des nuisances visuelles et des agressions pour le voisinage et les passants. D'autre part, c'est interdit.

Les propriétaires seront désormais verbalisés et poursuivis en justice.

*La police municipale*

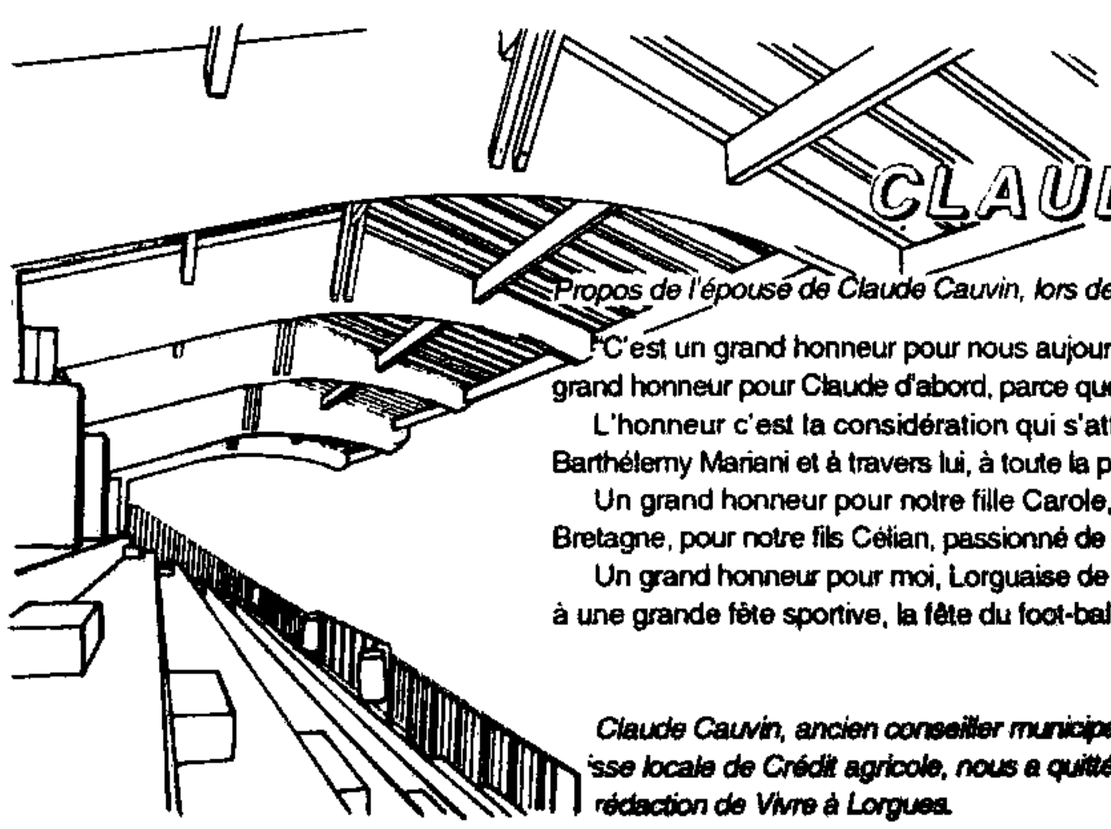

## CLAUDE CAUVIN

*Propos de l'épouse de Claude Cauvin, lors de l'inauguration du nouveau stade, le 24 mai 1996*

"C'est un grand honneur pour nous aujourd'hui de fêter officiellement le stade Claude-Cauvin. Un grand honneur pour Claude d'abord, parce que honneur est le mot qui symbolise le plus sa vie.

L'honneur c'est la considération qui s'attache à la vertu, au mérite, au talent. Merci à son ami Barthélemy Mariani et à travers lui, à toute la population de Lorgues, de s'en être souvenu.

Un grand honneur pour notre fille Carole, absente aujourd'hui parce qu'en stage d'infirmière en Bretagne, pour notre fils Célian, passionné de sport et fervent supporter et acteur du sport local.

Un grand honneur pour moi, Lorguaise de coeur depuis octobre 1963. Nous sommes tous conviés à une grande fête sportive, la fête du foot-ball : que cette fête commence, en l'honneur de Claude !"

*Jeannine Cauvin*

*Claude Cauvin, ancien conseiller municipal et président de plusieurs associations, président de la 'sse locale de Crédit agricole, nous a quittés le 17 avril 1994. Il était également membre de l'équipe rédaction de Vivre à Lorgues.*

MUNICIPAL

N° 31 - 15 juillet 1996

## BREVES Municipales

### Grâce à vous...

...Les rues, les chemins, les routes peuvent rester propres. Exemple : ne pas déposer son sac plastique de supermarché ou son sac-poubelle de meileure qualité, empli d'ordures ménagères, au premier croisement de voies publiques en se disant que demain matin...

Non ! Pendant la nuit les chats, les chiens, un ou deux renards, plusieurs pies seront passés, auront crevé le sac (si fragile et inopérant !), dispersé les détritus et sali votre coin de campagne préféré... Et le nôtre !

Utilisez les conteneurs ! Nous les vidons chaque jour.

*Le service des ordures ménagères*

### Monstres

On désigne ainsi tous les *restes* usagés et encombrants de notre civilisation industrielle, et particulièrement les machines à laver diverses, cuisinières, lits (!), tous supports facilitant notre vie quotidienne, mais à durée de vie relativement courte.

A Lorgues, ils sont ramassés par le service communal chaque dernier vendredi du mois, sur demande formulée par téléphone (94.67.65.90), au moins trois jours avant le vendredi d'enlèvement.

### Décharge ménagère de Mappe (route de Carcès, à 6 km) : horaires d'été

9h - 12h ; 14 h - 17 h. Sauf dimanche et jours fériés.

### Urbanisme, eau, assainissement : horaires

Fermé samedi ; lundi et jeudi de 8 h à 12 h ; mardi, mercredi, vendredi de 8 à 12 h et de 14 à 16 h.

Le service d'urbanisme est ouvert tout l'été pour les demandes d'urbanisme : permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme.

### Piscine municipale : horaires

Du 1er juillet à la rentrée scolaire, tous les jours de 9 h à 19 h

Cours de natation et aquagym : se renseigner à la piscine (tél. : 73.74.28)

### Elections : changement d'adresse

Tout changement d'adresse sur la carte d'identité ou la carte grise n'entraîne pas l'inscription ou le changement automatique sur les listes électorales.

L'inscription ou le changement d'adresse sur les listes électorales ne peut s'effectuer que sur demande expresse, sur présentation de votre carte d'identité, ou d'un justificatif de domicile (à l'adresse de Lorgues).

Vous pouvez vous inscrire tous les jours, sauf le samedi, de janvier 1996 au 30 décembre 1996, mais votre inscription ne prendra effet qu'en 1997.

Si votre carte d'électeur n'est pas établie à votre adresse actuelle, n'oubliez de signaler votre changement avant la fin de l'année.

## Avis au public
# MODIFICATION DU P.O.S.

***Enquête publique par arrêté n°060 du 30 mai 1996***

Le maire de Lorgues, Barthélemy Mariani, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la modification du plan d'occupation des sols (P.O.S.).

A cet effet, Monsieur Georges Pons, domicilié Les Sauvachans à Villecroze (Var), ayant pour profession retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 01 juillet 1996 au mercredi 31 juillet 1996 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

- jeudi 18 juillet 1996 de 14 h à 17 h
- mardi 23 juillet 1996 de 9 h à 12 h
- mercredi 31 juillet 1996 de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

La modification du plan d'occupation des sols porte particulièrement sur le règlement : afin de poursuivre son adaptation, une nouvelle modification est nécessaire. Il s'agit de mieux approprier le réglement à l'un de ses principaux objectifs, la création d'habitat groupé en zone urbaine. Une modification mineure concerne également le plan de zonage (plan sud 2B).

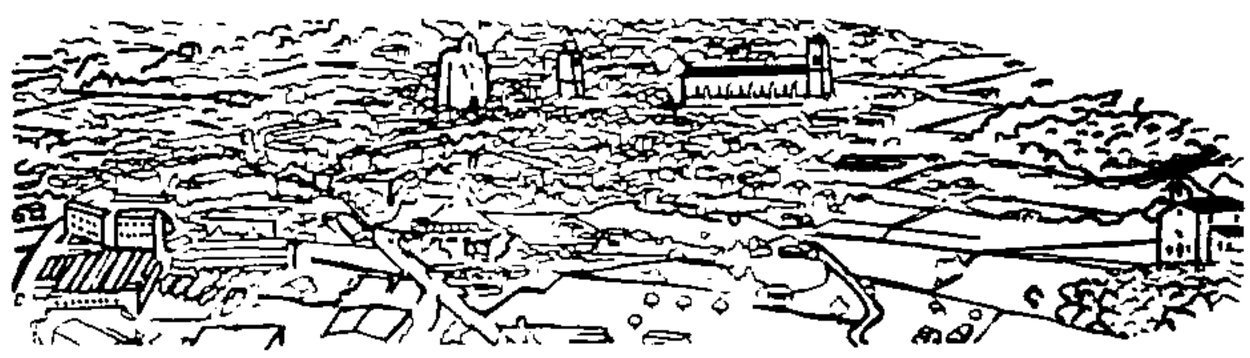

## Logements anciens : O.P.A.H. en vue
# OU EN EST L'ETUDE ?

*Rappel*

L'étude est un préalable indispensable à une éventuelle opération programmée d'amélioration de l'habitat. Elle concerne en priorité la vieille ville et ses logements. L'opération par elle-même - pas avant 1997 - devrait consister en l'attribution de primes et subventions à l'amélioration des habitats.

Cependant, il faut évaluer la globalité des travaux que les propriétaires souhaiteraient accomplir dans l'ensemble des sites anciens. Ceci permettra de définir le montant total des aides que l'Etat, la commune et les autres collectivités pourraient affecter chaque année à l'ensemble de l'opération ; c'est l'objet de l'étude en cours.

*Déroulement de l'étude*

Un premier questionnaire très général avait été diffusé, en particulier par notre journal. Une trentaine de foyers y ont répondu et nous l'ont retourné en mairie.

Ensuite, deux techniciens autorisés ont fréquenté nos vieux quartiers, avec le souci de converser avec les habitants. Il s'agissait d'Alice Servoni et de Gérard Saurel, qui vous ont parfois interrogé très sérieusement sur votre logement, au moyen d'un second questionnaire.

A son propos, chez les commerçants (qu'ils en soient remerciés !), une affiche a été apposée pour informer que ce second questionnaire, très approfondi, est actuellement diffusé.

Il sera traité par l'équipe technique de l'étude et son compte-rendu fera l'objet d'une réunion publique dès la rentrée d'automne.

A ce moment-là seront également exposées les mesures que la municipalité pourrait adopter en faveur de l'amélioration des logements en ville. Rendez-vous en octobre !

***Danielle Danna, adjointe à l'Urbanisme***

# MUNICIPAL

**N° 31 - 15 juillet 1996**

# ÉTÉ 96 : FESTIVITES

- Lundi 15 juillet de 9 h. à 19 h., cours Clemenceau, place du Révelin.
  Salon cuirs bijoux.
- Samedi 20 juillet :
  - *fête de la bière* au théâtre d'été à partir de 20 h. 30.
  Traditionnel repas moules-frites avec ambiance musicale.
  - 22 h. 30, spectacle de la vitesse Roller Show acrobatique ; bal avec l'Orchestre Syrius.
  Tarifs : diner + spectacle + bal = 100 F. Spectacle + bal = 25 F.
- Dimanche 21 juillet à 21 h., place Marius-Trussy.
  Les tambours du Burundi.
- Mardi 23 juillet à 21 h., chapelle de l'ermitage de Saint-Ferréol.
  *"A l'écoute des jeunes artistes"*.
  Trio Christophe Vautier (piano), Anne Verdun (violon), Anne-Claude Moquet (violoncelle).
- Mercredi 24 juillet à 21 h., collégiale Saint-Martin.
  *"A l'écoute des jeunes artistes"*.
  Récital d'orgue Egon Mihajlovic : Couperin, Purcell, Rameau, Scarlatti.
- Jeudi 25 juillet à 21 h., chapelle de l'ermitage de Saint-Ferréol.
  *Récital*.
  Frédéric Audibert, violoncelle.
- Vendredi 26 juillet à 21 h., collégiale Saint-Martin.
  *Concert*..
  Philarmonie de Novosibirsk, direction Michael Turich, violoncelle solo Mark Drobinsky.
- Samedi 27 juillet, cours de la République et Clemenceau, place du Révelin.
  *Foire des métiers d'art.*
- Samedi 27 juillet au Foyer "Lou Cantoun", place de la Poste
  - 17 h., "Portes ouvertes" (exposition-vente)
  - 18 h 30 l'apéritif
  - 20 h., soupe au pistou, ambiance musicale, tombola.
- Vendredi 2 août à 21 h., parking des Ferrages.
  *"Estivales 96 de Var-Matin"*.
  La chanteuse Margaux, l'humoriste Roland Magdane et la musique des Coureurs de l'Océan.
- Samedi 10 août, l'O.T.S.I. anime la ville.
  Dans la matinée défilé équestre avec le ranch Appaloosa, musique folklorique, grande braderie.

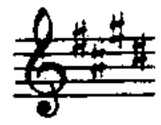

- **Jeudi 8 août, vendredi 9 août et samedi 10 août.** Théâtre d'été, à 21 h.

*4èmes Rencontres Internationales de Folklore*

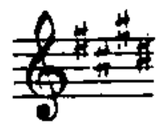

- Jeudi 8 août : Gabon. Groupe "Tandina" de Libreville.
*Cet ensemble transcrit fidèlement leurs rites ancestraux perpétués à travers les générations et défiant le temps par le geste et le chant, par le corps et l'âme. L'orchestre utilise des instruments exclusivement traditionnels comme le tumba, le tam-tam, la harpe cythare, l'obaca et le kmul. Chorégraphies, beauté de sa musique, profondeur des messages humanitaires à travers le contact avec le public, tout dans la troupe "Tandina" permet d'apprécier la richesse du folklore et des traditions du Gabon.*

- Vendredi 9 août : Russie. Ballet national Tatar de Kasan.
*A l'image des années précédentes, les Rencontres poursuivent leurs programmations des grands ballets de Russie. Peuplée de musulmans tatars, descendants des hordes mongoles qui s'établirent dans la région au XIIIème siècle, sur les traces de Gengis Khan, le Ballet national Tatar, d'une rare force culturelle, propose un spectacle de chants et danses traditionnels relatant des scènes de vie quotidiennes.*

- Samedi 10 août : Bulgarie. Ensemble Severnyachky, chants et danses.
*Le nouveau programme de l'Ensemble Severnyachky est la meilleure réalisation dans le genre. C'est une formation qui présente un grand professionnalisme, qui s'harmonise avec un travail chorégraphique précis, une mise en scène dynamique, une connaissance profonde de la tradition folklorique et un sens d'interprétation scénique moderne du folklore.*

- Jeudi 15 août : l'Amicalo dei San-Jaumian, à Saint-Jaume.
  *Journée chaleureuse et décontractée.*
  - A 15 h. : concours de boules à la mêlée générale, buvette.
  - A 19 h. : apéritif-anchoïade offert par l'amicale.
  - Repas : soupe de poisson, animation musicale.

- Samedi 17 août au théâtre d'été à partir de 20 h 30.
  *Dans la tradition provençale, soirée "soupe au pistou".*
  Ambiance musicale par Agena Danse Quartet ; bal.

- Samedi 24 août à 21 h., place Marius-Trussy.
  *2ème Soirée Jeunes.*
  Discothèque mobile Docteur Franck.

- Fête patronale de Saint-Ferréol.
  - Vendredi 13 septembre, à 16 h. ouverture de la fête foraine.
  A 22 h. , place Marius-Trussy : Grand bal avec l'Orchestre Albert Jean.
  - Samedi 14 septembre, animation dans la rue avec la célèbre formation "Les Armagnacs" ; place du Révelin : concert de l'Harmonie Lorguaise.
    - 18 h., descente du saint Patron de la chapelle de Saint-Ferréol.
    - De 18 h. à 19 h 30, place Marius-Trussy, apéritif dansant.
    - 22 h., pour ceux qui aiment la danse, la musique,le spectacle et la fête, Night Orchestra fait découvrir les sensations d'un grand show en direct.
  - Dimanche 15 septembre.
    - 9 h 15, procession dans la ville
    - 10 h 30, messe provençale en l'honneur de Saint-Ferréol, bénédiction et distribution du raisin, animation par "les Armagnacs".
    - 15 h., place Marius-Trussy, après-midi récréative.
    - 22 h., bal de clôture avec la régie mobile Arc-en-ciel.

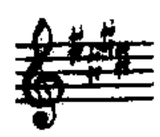

*Réservations, informations ; service culturel, L.A.C. : 94.73.77.04 - 94.67.67.62*

Bois de Chênes blancs
et cépee de chêne vert

# APPROCHE DE NOTRE FLORE

### *Les bois et les bosquets*

*A l'origine, les bois de notre région étaient principalement constitués de feuillus et plus précisément de chênes (fig. 1). Peu à peu, les pins ont dominé à la faveur des cultures abandonnées et assez rapidement colonisées par le Pin d'Alep.*

*Les Chênes. Sans chercher à déterminer d'une façon "pointue" nos chênes, disons quelques mots des 3 espèces principales.*

- *Le Chêne vert* ; Chêne-yeuse ; Quercus Ilex, en provençal : Eousé ou Evoué. Ce petit arbre de 2 à 12 mètres possède des feuilles persistantes, elles sont piquantes et de formes variables, on le rencontre surtout en cépée (touffes buissonnantes). Il pousse un peu partout car il est indifférent à la nature des sols.
- Le Chêne blanc : ou Chêne pubescent (Quercus Lanuginosa ou Q. pubescens), en provençal : Blancas ou Rouvé. Arbre à feuillage caduc de 6 à 15 mètres, typique du calcaire, il a donné plusieurs variétés et des hybrides.
- *Le Chêne Tauzin* : ou Chêne-brosse (Quercus Toza). Existe çà et là, mais préfère les terrains siliceux. Plus petit que le chêne blanc.

*Les Pins. Les principaux sont le Pin d'Alep, Le Pin parasol et le Pin pignon.*

- A Lorgues le plus courant est le *Pin d'Alep* (Pinus halepensis) ; à croissance rapide, il est bon producteur de résine. Sensible aux grands froids. Sous son couvert, se développe le Génévrier cade.
- Le *Pin maritime* (Pinus Pinaster), se développe dans les Maures grâce au sol siliceux ; s'y développe également le Pin parasol (Pinus pinea), avec son port typique. Dans ses cônes, il donne des graines comestibles, petite amande appelée pignon, utilisée en pâtisserie.

*Les arbustes*, flore très riche... Limitons-nous à un bref survol !

- Le *Cade* (Juniperus oxycedrus), célèbre pour son huile et son tronc imputrescible ; on en fait des piquets et des linteaux.
- Le *Sorbe* (Sorbus domestica), redevenu sauvage.
- L'*Erable de Montpellier* (Acer monspessulanum), en provençal, agast.
- Le *Laurier-tin* (Viburnum Tinus).
- Le *Lentisque* (Pistacia lentiscu).
- Le *Térébinthe* (Pistacia térébinthus).

Dans les endroits frais, pousse l'*Orme tortillard* (Ulmus campestris). Ici et là, les *Aubépines* (Crataegus monogyna et Crataegus oxyacantha) forment d'impressionnant bouquets blancs). A la fin de l'hiver, l'*Epine noire* ou *Prunellier* (Prunus spinosa) fleurit un peu partout.

Le Paliure, (Paliurus spina-christi ou *Arnavet*), avec ses redoutables épines, voisine avec le *Merisier* ou le *Poirier* sauvage.

Parmi les lianes, la *Clematite brûlante* ou *Flammette*, Clematis flammula. Egalement le *Chèvrefeuille* avec ses jolis fruits rouges (Lonicera etrusqua, en provençal : Pantacousta).

Le *Filaire* à feuilles étroites appelé Taradéu ; son bois souple servait à fabriquer des nasses pour attraper le poisson...

En juin fleurit le *Troène* (Ligustrum europaea), à odeur pénétrante.

Les Eglantiers, après leur floraison, sont attaqués par un hyménoptère qui provoque une jolie gale, le Bédégar du Rosier.

Le *Ciste à feuille de sauge*, Messugo tarébou, s'épanouit en juin.

Quelques mots des Papillonacées, le Spartium ou *Genêt d'Espagne* qui a eu son heure de gloire avec la "sparterie" et les spécialités pharmaceutiques et odoriférantes ; le Genêt épineux (Calycotome spinosa et Calycotome villosa) se trouve dans les talus.

En plus d'une faune très riche en herbes et Orchidées, nous devons souligner l'abondance des Lichens et des Champignons mais, comme aurait dit un auteur célèbre à propos d'une source, les Morilles et les Truffes, "cela ne se dit pas..."

*Société mycologique et botanique de Lorgues*

Chêne vert



Ecureuil roux des forêts varoises

## Mère nature...
# TOUT BIEN PESÉ

Je m'exprime ici en tant que chasseur amoureux et utilisateur de nos belles collines.

Nous autres chasseurs avons tendance à voir d'un mauvais oeil d'autres personnes se promener dans les forêts qu'ils soient à pied, à cheval, à V.T.T. ou en moto. Il est certain que l'ensemble de ces utilisateurs, chasseurs compris, peut nuire à la quiétude de la faune et de la flore.

Personnellement, je ne pense pas que quelques personnes allant faire une promenade en colline, soient plus dérangeantes que des chasseurs faisant courir leur chien surtout en période de fermeture.

Nous, chasseurs, utilisons la colline de septembre à février et depuis que je chasse, j'ai rencontré plusieurs fois des promeneurs en période de chasse, ce qui ne m'a jamais posé de problèmes, ni, je pense, aux personnes rencontrées avec qui, souvent, le dialogue s'est instauré.

Que penser alors de l'utilisation de la colline quant arrive l'époque des champignons. Qui gène qui ? Les chercheurs de champignons ou les chasseurs ? Je crois savoir, que ce sont les battues aux sangliers qui poseraient le plus de problèmes et qu'il faudrait que les chasseurs prévoient à l'avance des lieux de battues. Ce qui est pratiquement impossible, car l'endroit de la chasse ne se décide que quelques heures avant.

Quant à la pénétration de la colline en période estivale, elle ne doit être pratiquée qu'avec prudence surtout lorsque le mistral est là.

Il faut surtout savoir, que l'on soit chasseur, promeneur ou autres, que nous avons les mêmes droits et les mêmes obligations envers la nature, la respecter et l'aimer, car elle est source de vie

*Michel Mathieu*

N.D.L.R. : V.A.L. tient à souligner le travail proprement écologique accompli par la Société des chasseurs lorguais en matière de régulation de la faune, ce qui passe aussi bien par la destruction de nuisibles que par l'alimentation du gibier, non pour le chasser... Mais parce que la réduction des espaces cultivés restreint ses capacités de s'auto-alimenter.

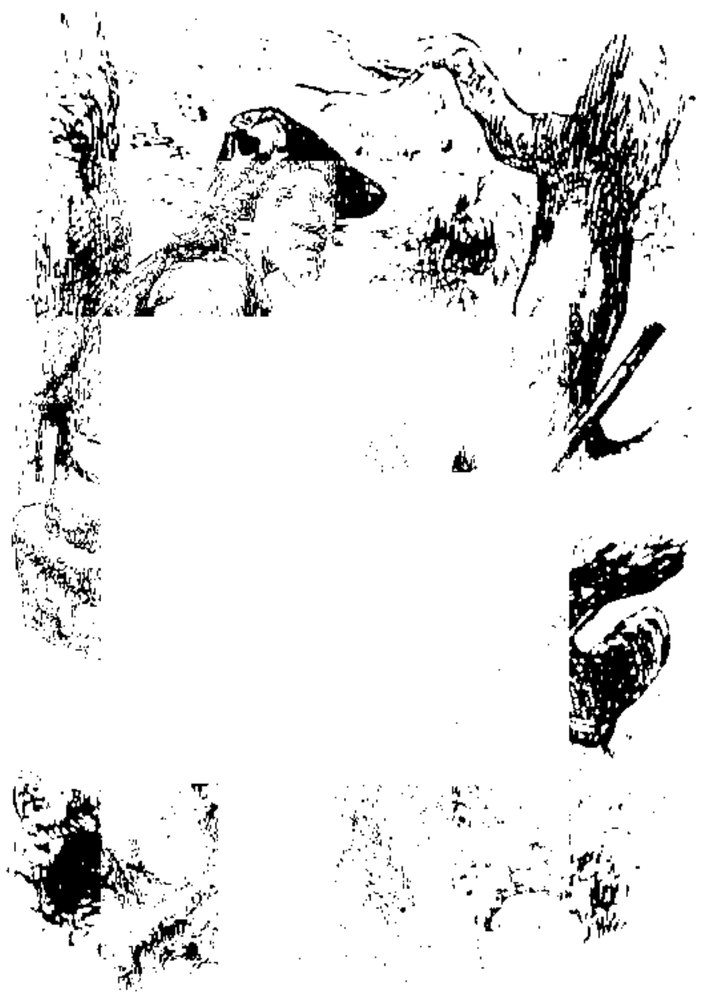

# TOURISME "VERT"

## DEFENSE DE LA FORET ANTICIPEZ !

**LETTRE DU CHEF DE CORPS DE SAPEURS-POMPIERS**

"Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les risques d'incendie de forêt étant élevés dans notre département, notamment en période estivale, je me permets de vous rappeler quelques consignes de sécurité, en vue de prévenir les incendies de forêt et d'assurer la protection des espaces naturels de notre belle Provence.

Si vous vous promenez en forêt à pied ou à bord d'un véhicule 4 ou 2 roues, veuillez respecter la règlementation et plus spécialement la loi de 1985, l'arrêté préfectoral du 7 mars 1989 et l'arrêté préfectoral du 29 mai 1991 qui traitent du débroussaillement, de l'emploi du feu dans le département du Var et de la pénétration dans les massifs forestiers.

*Arrêté préfectoral du 7 mars 1989*
*Objet emploi du feu dans le département du Var.*

*Dispositions générales*

1. Faire du feu en forêt ou à moins de 200 mètres : interdit toute l'année.
2. Jeter des objets en ignition : interdit toute l'année.
3. Fumer en forêt ou sur les voies de traversement : interdit du 15 mars au 15 octobre.

*Dispositions particulières*

1. Faire du feu en forêt ou à moins de 200 mètres y compris dans un incinérateur :
- Du 16 octobre au 14 mars : possible.
- Du 15 mars au 31 mai : déclaration obligatoire en mairie.
- Du 1er juin au 15 octobre : interdit (saut dérogation en mairie 3 semaines avant la date).

2. Incinération de végétaux sur pied à plus de 200 mètres et à moins de 400 mètres de la forêt.
- Du 16 octobre au 31 mai : possible
- Du 1er juin au 15 octobre : déclaration conseillée en mairie.

*Dispositions exceptionnelles*

Faire du feu en forêt à moins de 200 mètres durant les périodes ou jours à risques. Possibilité d'interdiction en toutes périodes par arrêté préfectoral publié par voie de presse ou les jours de risques par les autorités publiques.

*Arrêté préfectoral du 29 mai 1991*

*Pénétration à pied en forêt.* La pénétration en forêt à pied est tolérée sous réserve de l'accord des propriétaires des terrains traversés. En période à risques moyens elle est déconseillée.

*Circulation et stationnement des véhicules* sont règlementés par la mise en place de panneaux de signalisation. Il vous est fortement conseillé si vos ne voulez pas être verbalisé de respecter ces panneaux. A savoir :
- Voies forestières portant à l'entrée un panneau de type ci-contre et indiquant que "*la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits en permanence. (sauf propriétaires, ayants-droits et dérogation)*".
- Voies forestières portant à l'entrée un panneau de type ci-contre et indiquant que "*la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits uniquement en période à risques moyens d'incendie lorsque le massif est fermé par des barrières*".

*Loi de 1985 : débroussaillement*

Le débroussaillement autour des habitations doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres. Le débroussaillement des terrains même non construits situés en zone urbaine ou sur des parcelles construites doit être réalisé en totalité et tenu en état en permanence.

Au-delà de toute cette règlementation, si vous constatez qu'une ou plusieurs personnes ne respecte pas celle-ci, n'hésitez pas à leur rappeler le droit civique. Il y va de votre sécurité. Le cas échéant vous pouvez toujours faire appel aux sapeurs-pompiers (94.73.91.91) à la gendarmerie (94.73.70.11) et à la police municipale (94.73.70.06).

*D'avance, je vous remercie d'avoir pris connaissance de ces quelques lignes. J'espère qu'elles vous serviront à assurer votre sécurité et celle de vos semblables."*

*Lieutenant Jean-Michel Sorasso*

## LU POUR VOUS
### (et pour votre plaisir d'été !)

**LE BAL DES MURENES, de NINA BARAOUI**

Nina Baraoui s'était fait remarquer il y a quatre ou cinq ans, avec un premier roman intitulé La Voyeuse interdite. Le Bal des murènes, qui paraît chez Fayard, ne manquera d'étonner à nouveau.

Du fait de la tension extrême qui habite chaque ligne et en dépit de la réticence que provoqua ce voyage cauchemar, aucun lecteur n'oubliera l'expérience partagée avec Nina Baraoui. "J'entends frapper au sous-sol, une plainte, des pleurs, un gémissement. La maison est habitée", écrit Nina Baraoui à la première page de son livre. Très vite le contexte évolue, les bruits qui proviennent de la cave sont de la torture, de la cruauté, et la narratrice de retourner au rêve qui hante son sommeil, celui de sa propre mort ; allusion à ce que fut la guerre d'Algérie, métaphore de l'actuelle situation mortelle du pays.

"Le Bal des murènes", chemin dans un inconscient parcouru de visions, cette mère qui n'aime pas sa fille, ses poursuivants qui mènent une traque sans relâche... Je ne me souviens pas d'un livre aussi fort, aussi physiquement éprouvant.

*La bibliothèque*

# AUTOUR DE St-FERREOL

*D'un trop volumineux article de Louis Nardin, sur l'histoire de la colline et de l'ermitage de Saint-Ferréol, nous présentons les extraits qui suivent...*

*En effet, la forêt, ici comme ailleurs, n'est pas que terre, bois et feuilles... Le site de Saint-Ferréol constitue un territoire de quarante hectares où l'imaginaire peut se déployer... Tout autant que l'énergie des promeneurs ou des sportifs, pour ne pas parler ici des artistes invités à se produire en la chapelle !*

*Que Louis Nardin veuille bien excuser nos raccourcis !*

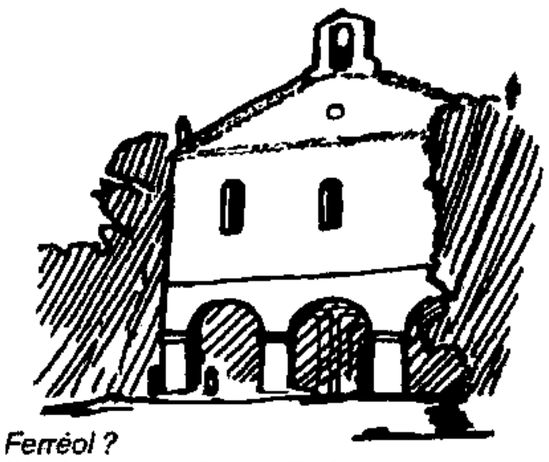

*Qui fut Ferréol ?*

Au IIIè siècle, ce tribun militaire romain se trouvait en Gaule, plus exactement à Vienne, dans la vallée du Rhône. Crispin, proconsul de cette région, faisait une guerre acharnée aux chrétiens...

Ferréol et son ami Julien étaient chrétiens et refusèrent d'abjurer. Julien s'enfuit, fut rattrapé et décapité. Crispin convoqua Ferréol et l'invita à abjurer sa religion. Ferréol refusant fut battu avec des verges et mis au cachot. Mais, au matin du troisième jour, Ferréol s'aperçut que les gardes étaient endormis, que ses chaînes étaient tombées et que la porte de la prison était ouverte. Il sortit et se dirigea vers le Rhône, franchit le fleuve à la nage et s'avança jusqu'à la petite rivière du Gier.

Ferréol prit du repos dans un bosquet mais fut repris par les soldats romains lancés à sa poursuite. Au retour les soldats le massacrèrent avant d'arriver à la ville. Le corps de Ferréol fut recueilli par des chrétiens et enseveli sur les bords du Rhône le 18 septembre 303. Il fut ultérieurement mis dans une église construite par un noble nommé Castulus sur l'endroit de son martyr. On y joignit la tête de Julien.

Au fil des siècles, les reliques de saint Ferréol transitèrent par Rome avant d'être fixées à Lorgues pour des raisons qui n'ont pas été clairement expliquées par les historiens[1].

*La Cabre d'Or*

Avant l'époque romaine, au IIè siècle, on croit qu'il existait sur la colline un temple païen dédié à la déesse Diane et la légende signale la présence de la "Chèvre d'Or", la Cabre d'Or, nom qui est encore celui du quartier actuellement. Cette chèvre aurait attiré les humains en faisant des crottes en or et les amenaient à proximité de fractures de terrain dans lesquelles ils tombaient... Et perdaient la vie.

*Traditions à Saint-Ferréol*

Nombreux furent les Lorguais qui montrèrent leur attachement à Saint-Ferréol de diverses façons : des handicapés grimpaient sur la colline avec leurs béquilles et après une prière, les laissaient en la chapelle et redescendaient à pied ; des rescapés d'accident, de jeunes mères, des malades guéris remerciaient le saint en posant sur le mur intérieur des ex-votos en marbre ; une vitrine présente des vêtements d'Andréol de Laval qui fut blessé lors de l'insurrection de 1852 ; une dizaine de grands tableaux évoquent la vie du saint et la tragédie de sa mort. Tout cet ensemble orne l'intérieur de la chapelle en l'honneur de Ferréol, montrant l'importance que la population attache à ce dernier[2][3].

*D'après Louis Nardin*

(1) Remarquons que saint Ferréol partage avec saint Martin, dédicataire de la collégiale de Lorgues, la réputation d'avoir offert son manteau à un pauvre hère croisé sur sa route. Une telle similitude dans le comportement prêté à deux saints, patrons à des titres divers de Lorgues, n'est-elle pas étrange ? *G.H.*

(2) Depuis trois ans, à l'initiative de la paroisse et de l'association des Amis de Saint-Ferréol et du vieux-Lorgues, la statue du saint est transportée en ville au cours d'une procession, lors de la célébration patronale annuelle (mi-septembre).

(3) Sur demande à l'association des Amis de Saint-Ferréol et du vieux-Lorgues, la chapelle peut être visitée : elle contient d'intéressants éléments du patrimoine religieux et congrégatif (contact : 94.73.98.61, ou André-Bernard Richez, président, 94.73.71.07).

*N.B. : L'intégralité de l'article de Louis Nardin peut être fournie sur demande à notre rédaction.*

***C'est l'été et pourtant tout peut arriver aux enfants...***

***L'auteur, une jeune lorguaise, s'est spécialisée dans cette question.***

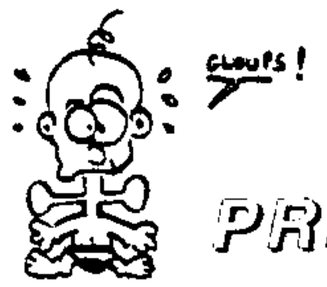


# PREVENTION INFANTILE

Chaque jour, un entrefilet dans les journaux vient nourrir la rubrique "faits divers" ; ces accidents font rarement la "une" des médias...

Pourtant toutes les 30 secondes, en France, un enfant est victime d'un accident domestique. Les accidents de la vie domestique surviennent pour 50% au domicile, pour 8% pendant le sport, pour 9% pendant les loisirs ou les vacances, pour 26% à l'école et pour 7% au cours d'activités à l'extérieur de la maison.

Bien que la maison soit vécue comme un espace infiniment plus sécurisant que la rue, *les accidents au domicile sont la première cause de mortalité* chez les enfants de 2 à 14 ans.

J'ai choisi de parler des accidents domestiques pour les enfants de 0 à 3 ans : "*L'enfant, particulièrement vulnérable du fait de sa morphologie, le monde est construit à l'échelle de l'adulte, l'est aussi par sa psychologie : curieux, entreprenant, insouciant, maladroit, il va au devant du danger s'il n'est pas protégé par une surveillance et une éducation adaptées*".

Il est important de connaître son développement psychomoteur pour comprendre que ses capacités nouvellement acquises l'exposent à des risques nouveaux.

• *De 0 à 6 mois :*
- l'étouffement : dû à une literie non appropriée dont il ne peut se dégager
- l'hyperthermie : l'enfant est habillé trop chaudement et il fait plus de 19° dans sa chambre
- brûlures : dûes aux biberons chauffés au four micro-ondes
- chutes de couffins : lorsque le couffin est placé en hauteur, ou bien une poignée qui cède
- chutes de la table à langer : c'est l'accident le plus fréquent.

• *A 4 mois*, le contrôle de ses muscles abdominaux lui permet de rouler du dos sur le côté. Ingestion de corps étranger : devient une menace de suffocation importante ; l'enfant porte immédiatement l'objet à sa bouche et découvre ainsi le monde.

• *A 5 mois* : la préhension volontaire apparaît. C'est une préhension palmaire, globale qui reste imprécise. Les peluches de mauvaise qualité : bébé peut parvenir à arracher les yeux, le nez, et est tenté de les avaler.

• *De 6 à 12 mois*
- noyades dans le bain : peuvent survenir à partir de 6-8 mois car le bambin n'est pas assez fort pour rester longtemps assis. Sa tête étant lourde il "plonge" et risque de se noyer même dans 20 cm d'eau
- chutes : dans les escaliers : il commence à explorer ; de sa chaise haute : à ce stade de développement, bébé n'aime pas rester trop longtemps dans la même position. Il commence à remuer, à essayer de se lever...
- brûlures : les mains sont un moyen d'exploration fabuleux, mais sont très exposées au danger... les assiettes de soupe brûlante qui attendent de refroidir sur les tablettes de leurs chaises hautes ;
la température de l'eau de son bain non vérifiée ; le fer à repasser négligemment posé à terre ; les brûlures électriques : les fils et prises électriques passionnent nos explorateurs.
- bosses et traumatismes : l'enfant essaie de se relever en s'agripant au premier support venu.
- intoxications par les plantes : certaines espèces (Dieffenbacchia, Poinsettia, muguet, laurier-rose) provoquent irritations et allergies.

• *De 12 à 24 mois*
- les intoxications : par les médicaments : les jolies couleurs dont se pare la plupart des cachets semblent bien tentantes pour les petits curieux, si ces "faux-bonbons" sont à la portée de sa main ; par les produits ménagers d'entretien : eau de javel souvent transvasée dans une ex-bouteille de jus de fruits...
- chutes : c'est l'apprentissage de la marche. Il monte les escaliers à quatre pattes mais ne sait pas les descendre, il se retourne et c'est la chute !
- brûlures dûes à une eau trop chaude dans le bain : le jeune enfant sait ouvrir les robinets mais ne peut pas les refermer
- ingestion ou inhalation de corps étrangers : accidents par les cacahuètes (la noix, les raisins secs, les pistaches...)... la "fausse route" qu'elles suivent en prenant le chemin qui normalement est réservé à l'air, provoque soit des bronchites à répétitions, soit des décès
- morsures : de par sa taille, le bambin présente son visage au niveau de la gueule du chien
- imprudences : les allumettes, les briquets qui traînent... Risques d'incendie dans la maison.

• *De 24 à 36 mois*
- défnestrations : les fenêtres sont ouvertes pour aérer la maison, mais le bambin aura vite fait de poser un petit fauteuil dessous et de se hisser au niveau du vide. Attention ; cette attirance pour les ouvertures ne fera qu'augmenter de mois en mois.
- chutes : il sait monter et descendre les escaliers mais la barrière de sécurité est là ; il est capable de l'escalader et de la faire fléchir.

*Magali Grégoire*

*Bibliographie* : " Comment assurer sa sécurité", V. Chabrol, Edition Nathan.

## CONSEILS FONCTIONNELS

• *Dans la cuisine*
- tournez les manches de casseroles vers l'intérieur de la cuisinière
- vérifiez la température de l'aliment à la sortie du four à micro-ondes (par exemple faites couler le lait du biberon sur le dos de la main)
- équipez les placards de bloque-portes
- ne laissez pas un enfant sans surveillance lorsqu'il est assis sur une chaise haute
- ne posez jamais au sol des récipients d'eau chaude, des friteuses, des poêlons à fondue
- n'achetez que du matériel électroménager portant la marque "NF électricité".

• *La salle de bain*
- ne jamais laisser un enfant sans surveillance dans son bain, - testez la température du bain de l'enfant avec le coude
- une armoire à pharmacie doit toujours être fermée à clé ou être en hauteur
- faites régler la température de votre chauffe-eau sur 50° C maximum.

• *La chambre de l'enfant*
- des barreaux de lit suffisamment rapprochés empêchent l'enfant d'y passer la tête,
- vérifiez régulièrement l'état des jouets de vos enfants
- équipez les coffres à jouets d'un système de blocage qui empêche la fermeture complète et évite à l'enfant de s'y enfermer.

• *Le salon*
- attention aux plantes vertes, certaines sont toxiques
- équipez votre table basse d'angles de protection
- les cacahuètes présentent un risque d'étouffement
- installez une grille de protection devant la cheminée.

• *L'escalier*
- apprenez très tôt à votre enfant à monter et descendre l'escalier
- posez des barrières en haut et en bas de l'escalier, mais n'oubliez pas de les enlever dès que votre enfant sait monter et descendre les escaliers (dès 2 ans, il est capable de les escalader et de les faire fléchir).

## DÈS CET ÉTÉ...

### • Dans la maison en général

- posez des sécurités aux fenêtres pour empêcher les enfants de se pencher, attention aux meubles sous les fenêtres
- rangez les produits ménagers en hauteur et laissez-les dans leur emballage d'origine
- installez des cache-prises sur les prises électriques.

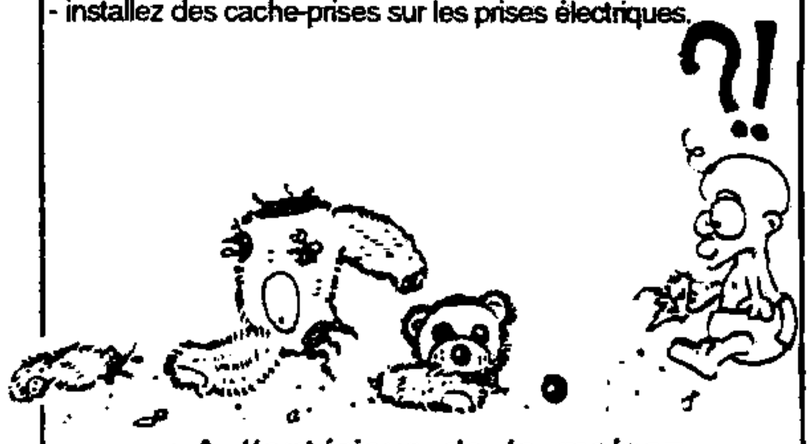


### • A l'extérieur de la maison

- piscine : c'est bientôt l'été et vous avez la *piscine* dans votre jardin : rien ne vaut une surveillance active pendant le temps qu'un enfant passe au bord de l'eau. Dès l'âge de 5 ou 6 ans, l'apprentissage de la natation est la meilleure protection des noyades.

*Dispositifs de sécurité : les trois différents types d'équipements*
- la couverture, filets et tapis qui en recouvrent entièrement la surface. Méfiez-vous des couvertures "flottantes" qui se posent directement sur l'eau : les enfants peuvent se glisser dessous et ne plus ressortir
- Les détecteurs électroniques qui donnent l'alarme dès qu'un corps pénètre dans l'eau
- les barrières et les grillages de sécurité semblables à ceux qui entourent les courts de tennis, qui bien fermés, interdisent tout accès à la piscine. Vous pouvez aussi disposer des revêtements de sol anti-dérapants sur la margelle et sur l'escalier d'accès.
- barbecue : trop souvent choisi en fonction de son prix peu élevé, et non pour sa stabilité, il est utilisé en dépit de toute règle de sécurité. Ils doivent porter la mention NF car ils sont sûrs et stables et ne risquent pas de tomber au moindre déséquilibre. N'utilisez jamais d'alcool, ou d'essence pour allumer ou pour réactiver le feu. Lorsqu'on utilise un barbecue, on doit toujours éloigner les enfants.

**En cas d'urgence, sapeurs-pompiers : 18.**

*M.G.*

dessins Nicolas STALENCQ

## Prière d'insérer...

## CARS BOURDIN

**"Les Autocars Bourdin, 1241, route de Draguignan à Lorgues, sont heureux de vous faire part de leur installation à Lorgues et sont à votre disposition pour vos éventuelles sorties aussi bien scolaires, sportives que touristiques. Possédant des cars tout confort avec air conditionné, ils étudient gratuitement tout devis sur simple demande. Contact tél. : 94.84.37.25".**

***N.D.L.R. : bienvenue sur nos lignes !!!***

## DERNIERES NOUVELLES

*D'après les renseignements qui nous parviennent d'Apt et de Sault, la voiture dénommée le fauteuil roulant ne ferait que de rares apparitions sur la route de Saint-Cristol. Le poids des nombreux voyageurs transportés aurait démantibulé les ressorts.*
*(Echo du Luberon, 18 février 1894).*

## MEDECINS : TOUR DE GARDE

| | |
|---|---|
| Dr GROUILLER | 21 juillet 1996 |
| Dr FOUCAULT | 28 juillet 1996 |
| Dr DECROOCQ | 04 août 1996 |
| Dr BERNARD | 11 août 1996 |
| Dr CAMPI | 15 août 1996 |
| Dr RICHEZ | 18 août 1996 |
| Dr BROUSSARD | 25 août 1996 |
| Dr GROUILLER | 01 septembre 1996 |
| Dr DECROOCQ | 08 septembre 1996 |
| Dr BERNARD | 15 septembre 1996 |
| Dr CAMPI | 22 septembre 1996 |
| Dr RICHEZ | 29 septembre 1996 |
| Dr BROUSSARD | 06 octobre 1996 |
| Dr GROUILLER | 13 octobre 1996 |
| Dr FOUCAULT | 20 octobre 1996 |
| Dr DECROOCQ | 27 octobre 1996 |

## SERVICES

| | |
|---|---|
| MAIRIE | 94 73 70 06 |
| POMPIERS | 18 |
| CASERNE ALBERT-MATHIEU | 94 73 91 91 |
| GENDARMERIE | 94 73 70 11 ou le 17 |
| LA POSTE | 94 73 73 87 |
| TRESOR PUBLIC | 94 73 71 60 |
| JARDIN D'ENFANTS | 94 67 62 69 |
| MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE | 94 73 70 44 |
| FOYER-LOGEMENT | 94 73 76 06 |
| SYNDICAT D'INITIATIVE | 94 73 92 37 |
| AMBULANCES C. A. V. | 94 73 24 88 |
| AMBULANCES LORGUAISES | 94 73 77 38 |
| TAXI JEAN du TILLEUL | 94 73 94 54 |
| TAXI WILLIAM | 94 73 95 61 |
| COOPERATIVE LA LORGUAISE | 94 73 70 10 |
| RENSEIGNEMENTS SNCF | 94 91 50 50 |

### CHIRURGIENS DENTISTES :

| | |
|---|---|
| BOITARD M. | 94 73 70 03 |
| DOMART F. | 94 73 71 64 |
| LION J.F. | 94 73 26 00 |
| REMY-BISCHOFF F. | 94 73 99 83 |
| ROGUET J.F. | 94 73 27 32 |

### MEDECINS :

| | |
|---|---|
| BROUSSARD J. | 93 73 70 30 |
| Cabinet médical de MM. RICHEZ F., GROUILLER G. et BERNARD J.P. | 94 73 70 27 |
| CAMPI J.J. | 94 73 95 95 |
| DECROOCQ D. | 94 73 95 74 |
| FOUCAULT P. | 94 73 99 22 |
| LOYER-DOLGHIN M.C. médecin-psychothérapeute | 94 73 95 25 |

### LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

| | |
|---|---|
| LOUIS R. | 94 73 95 87 |

### CABINET D'IMAGERIE MEDICALE (RADIOLOGIE - ECHOGRAPHIE)

| | |
|---|---|
| POESSON Y. | 94 73 20 50 |

### PHARMACIES :

| | |
|---|---|
| BRETON et CADENE | 94 73 70 31 |
| CHAMPAGNE | 94 73 72 97 |

### INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

| | |
|---|---|
| PEAN, TESSON, WISPELAERE, BRUNET | 94 73 90 90 |
| SCP SCHAPPLER, BOULLERET, AMAND | 94 67 64 22 |

### MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

| | |
|---|---|
| DARDENNE L. et BLONDEL R. | 94 73 73 37 |
| STOFFANELLER M.J. | 94 73 72 32 |
| BERNARD F. | 94 67 66 27 |
| RAVEY D. | 94 73 94 77 |
| PINSON M. | 94 73 97 31 |
| PELLETIER M. | 94 84 36 85 |

### PSYCHOLOGUE :

| | |
|---|---|
| BARBIER-GICQUEL C. | 94 84 34 01 |

### PEDICURES MEDICALES :

| | |
|---|---|
| PINSON M. | 94 73 97 31 |
| JULIEN-TITEUX N. | 94 73 20 84 |

### ORTHOPHONISTES :

| | |
|---|---|
| GALY I. | 94 73 96 72 |
| LUDIER-MRANI A. | 94 73 20 84 |

### CLINIQUE VETERINAIRE :

| | |
|---|---|
| GUIRARD L. et JEAN E. | 94 73 96 32 |

# SERVICES

### MAIRIE

Relations avec le public : 94.73.70.06
Services techniques, eau, urbanisme : 94.67.65.90
Centre Communal d'Action Sociale : 94.73.29.55
Animation et affaires culturelles : 94.67.67.62
Finances et personnel : 94.73.70.06

### Horaires d'accueil :

**Administration générale, services techniques, eau, urbanisme**
mardi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h, 14 h à 16 h
lundi et jeudi : 8 h à 12 h
**Finances et personnel**
mardi et vendredi : 8 h à 12 h
mercredi : 14 h à 16 h
**Centre Communal d'Action Sociale**
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h

### PERMANENCES DIVERSES

**Centre médico-social**
13, cours de la République,
accueil et orientation sur rendez-vous pris :
de 14 h 30 à 17 h 30 au 94.50.90.40
lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 14 h 30 à 17 h 30 au 94.73.70.90, mercredi A-M
**Consultation des nourrissons**
13, cours de la République, sur R.V.
au 94.68.56.97
**C.R.A.M. et C.I.C.A.S.**
en mairie,
1er et 3ème lundi du mois
13 h 30 à 15 h

**A.V.A.**
en mairie,
1er lundi du mois
13 h 30 à 15 h
**Syndicat d'Initiatives**
place d'Antrechaus
de 10 h à 12 h
Tél. : 94.73.92.37
**Comité d'animation (adjoint au maire)**
permanence : mercredi après-midi
maison des associations
94.73.77.04
**Mission d'animation**
C.L.S.H. et accueil jeunes
rue de la Trinité
mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 13 h 30 à 18 h
Tél : 94.73.99.18
**Permanence des crématistes**
maison des associations, salle de réunion
2ème mardi du mois, 10 h à 11 h 30
sauf juillet et août
**Bibliothèque**
jardin de la maison des associations
mercredi et vendredi 15 h à 17 h.
Samedi 10 à 12 h
**SENDRA-Lorgues**
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h 30 à 11 h 30
maison des associations, 2ème étage
Tél : 94.67.67.98

## LES MOTS CROISES ...TOURISTIQUES

***de Jacques Forestier***
***Problème n° 26***

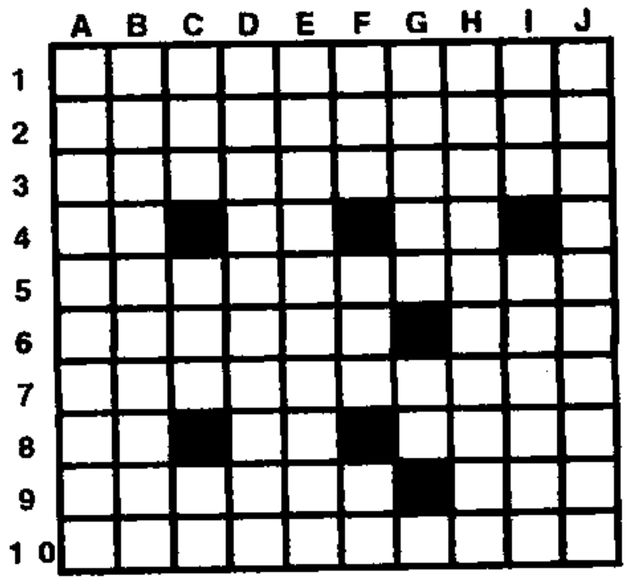


***Horizontal***

1. Seront certainement nombreuses, cet été, dans notre région.
2. Irions prendre l'air.
3. A Kairouan, le touriste en verra plus d'une.
4. Au coeur du midi. Au début de Nice. Zeste de citron.
5. Métathèse de métathèses.
6. Guère fréquentés dans les Maures ou l'Estérel. En fin de marée.
7. En vacances, certains bricoleurs le deviennent.
8. Deux romains. Toujours sur la Tille. Les touristes le sont souvent
9. Aurez le cran. Marseille-Aix.
10. Dont on ne peut se passer... même en vacances.

***Vertical***

A. Un touriste doit faire celle de son budget de vacances.
B. Khartoum...
C. Gorges célèbres mais incomplètes. Hache, thé, air... (oh ! pardon) - Ecailler à ses débuts.
D. Le touriste pédestre doit le préparer soigneusement.
E. Elles vont voir des sites, des musées, etc.
F. Ira à reculons. Des dès en dès... ordre. Zeste éclaté de zest.
G. Peut aller en vacances avec son oncle. A l'entrée de l'église.
H. Dans un camping, peut-être gênant.
I. Où commence l'ennui. Une vacancière l'est parfois.
J. Lorgues Le Luc, Draguignan Sainte-Maxime, Grasse Cannes, Lorgues Le Lavandou.

***Solutions du problème n° 25***

| Horizontal | Vertical |
|---|---|
| 1. Etudiantes | A. Enseignant |
| 2. Naturalisé | B. Tanledomer |
| 3. Snoiremmon | C. Utoir. Iiia |
| 4. Elima. Lits | D. Duim. Ht. Gn |
| 5. Ier. Dé. Deu | E. Irradiates |
| 6. Gd. Hissera | F. Aae. Est. Sm |
| 7. Noitatimil | G. Nlml. Sir |
| 8. Ami. Reqi | H. Timidement |
| 9. Neiges. Nut | I. Esotérique |
| 10. Transmutée | J. Sensualité |

## HORAIRES DES CARS

• Lorgues vers Draguignan :
L, Ma, Me, J, V, S (PSC, HE)
7h 25, 13h 20, 17h 45
• Draguignan vers Lorgues :
L, Ma, Me, J, V, S (PSC)
7h, 11h 20, 16h 30
Me (PSC, HE) 7h 20, 12h 15, S (PSC) 12h 15
L, Ma, Me, J, V, S (PSC) 17h 40

• Lorgues vers Les Arcs : 6h 30, 8h, (PSC, H), 17h (PSC, HE)
• Les Arcs vers Lorgues : 7h 20, 10h 35 , 17h 40 (PSC, H)

***Arrêt syndicat d'initiative, sauf mardi matin, arrêt piscine.***
***Cars complémentaires les seuls jours scolaires***
PSC : période scolaire
H : hiver - E : été

## COLLABORATEURS DU N°31

Les autocars BOURDIN, la bibliothèque, J. CAUVIN, M. CHAPELAIN, CHEVAL NATURE 83, D. COPPO, D. DANNA, Cl. DERAMBURE, H. DESMOULINS, L. DOUMONT, S. DUCORNET, E. ENRILE, L'E.S.L. cyclotourisme, E. FOGLIO, J. FORESTIER, J. GAUNEAU, J.-M. GARDON, la Godasse lorguaise, M. GREGOIRE, G. HARDOUIN, V. HUSSENOT, H. LEMARQUIS, Cl. LEPAGE, L. NARDIN, M. NARINO, le L.A.C., M. MATHIEU, l'O.T.S.I., PIERRETTE, le Ravi, B. SALLÉ, O. SCHAPPLER, le service administratif, le service de l'urbanisme, de l'eau et de l'assainissement, la S.H.J.F., M. SIGOURE, la Société mycologique et botanique, J.-M. SORASSO, C. TURNER. Merci !

Maquette : S. DUCORNET, G. HARDOUIN, M. NARINO
Illustrations originales : L. DOUMONT, S. DUCORNET, M. NARINO
Dir. public. : B. MARIANI. Coord. : G. HARDOUIN. Imp. : R. GILBERT, Draguignan. T. : 94.68.17.85